



Intensification écologique de l'agriculture par une gestion participative du paysage au Laos (EFICAS)

Le contexte de production a connu des changements au fil des ans, avec une rapide intégration dans l'économie de marché, ce qui a accru la dépendance aux facteurs externes tels que les prix des intrants, les contrats négociants et les réglementations économiques. Des nombreux villages ont adopté de nouveaux systèmes de culture avec des périodes de jachère plus courtes et des cultures hybrides. Ces nouvelles pratiques ont perturbé l'équilibre des nutriments dans le système de culture sur brûlis et ont entraîné une dégradation progressive des terres.

Présentation générale du projet



Objectif général

Soutenir et documenter l'intensification de l'agriculture respectueuse de l'environnement et résiliente au changement climatique au Laos. Cela est réalisé par le développement participatif et l'extension des systèmes agroécologiques. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC).



Résultats attendus

- R1. Les institutions et les capacités locales, provinciales et nationales sont renforcées dans la conception et la mise en œuvre de plans de développement prenant en compte le changement climatique.
- R2. Des activités pilotes sur le terrain sont menées pour améliorer les pratiques agricoles, la gestion durable des ressources naturelles et les moyens de subsistance adaptés à l'environnement dans des zones sélectionnées. Ces activités contribuent à renforcer la résilience au changement climatique.
- R3. Les enseignements tirés des activités de terrain liées au changement climatique influencent l'élaboration des politiques et sont communiqués aux décideurs des secteurs concernés.



Objectif spécifique

- Renforcer le cadre institutionnel, politique et réglementaire lié au changement climatique.
- Piloter des approches d'utilisation des terres durables, résilientes face au climat, et des systèmes agricoles adaptés au niveau local dans le but d'informer l'élaboration des politiques et d'améliorer les moyens de subsistance des communautés, ainsi que leur résilience face au changement climatique.



Partenaires

Le Ministère de l'agriculture et des forêts¹, son bureau de district² et le CIRAD.



Logique d'intervention

Le projet met l'accent sur la recherche, la production d'informations et le partage d'expériences, en se basant sur les approches suivantes :

- L'approche paysage contribue à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique en mettant l'accent sur la gestion adaptative, la participation des parties prenantes et la formulation d'objectifs multiples.
- Les services écosystémiques regroupent les services d'approvisionnement tels que le bois et la nourriture, les services de régulation tels que la gestion des inondations et la qualité de l'eau, les services culturels tels que les activités récréatives et spirituelles, ainsi que les services de soutien tels que la photosynthèse.
- L'agriculture de conservation promeut une perturbation minimale du sol, le maintien d'une couverture organique permanente et l'établissement de rotations de cultures.



Calendrier

2014 à 2018

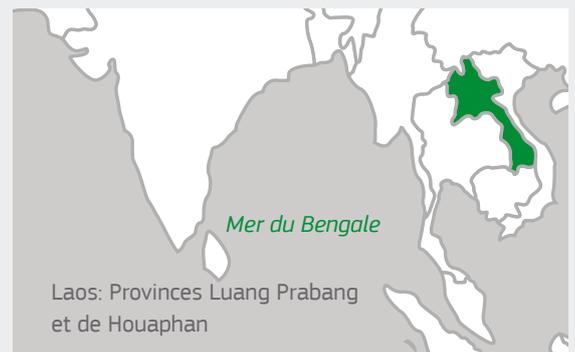


Budget

2,234 millions EUR, financés par l'Union européenne et l'Agence française de développement.

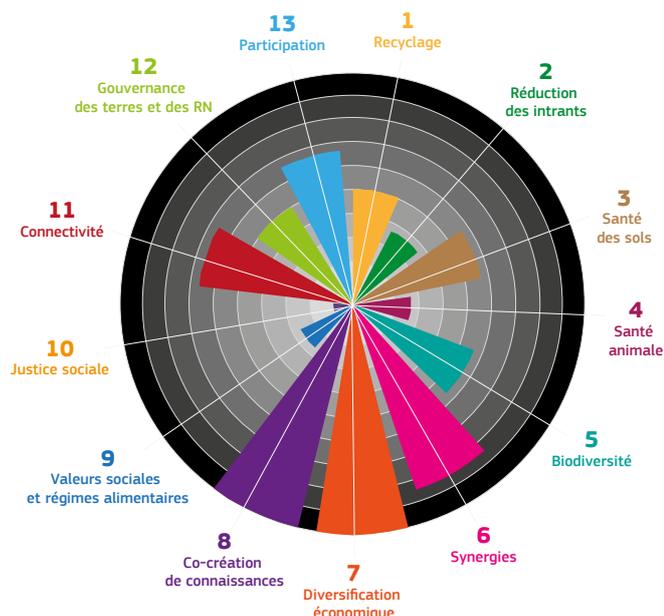


Zone d'intervention



1 Le Département de la gestion des terres (DALAM) du Ministère de l'agriculture et des forêts
2 Le Bureau de district de l'agriculture et des forêts (DAFO) du Ministère de l'agriculture et des forêts

Classification agroécologique du projet selon les 13 principes du HLPE



conservation des sols, l'utilisation du compost, la promotion et la mise en place de systèmes associés tels que les bandes enherbées et les cultures intercalaires, l'intensification des cultures de couverture, le soutien aux cultures de rotation et aux légumineuses (soja, arachide, haricot avec le riz de montagne/légumineuses avec le riz de bas-fond), la promotion de la fabrication et de l'utilisation de biopesticides, l'introduction de nouvelles cultures pérennes herbacées (la cardamone) ou ligneuses (plantation de nombreux arbres fruitiers tels que l'oranger, le bananier, le prunier) et l'expérimentation de pièges contre les ravageurs des cultures. Le projet a également facilité l'enregistrement foncier de rizières de bas-fond pour faciliter l'engagement des agriculteurs dans la gestion durable de la fertilité des sols.

4 Santé animale

Le projet s'engage partiellement en faveur du principe de santé animale. Les actions associées mises en place comprennent l'établissement de parcelles de fourrage et l'amélioration de leur qualité pour améliorer l'alimentation et donc la santé et la productivité des animaux, le renforcement des capacités des vétérinaires, le déploiement de programmes de vaccination (très appréciés des villageois) et l'introduction de motopompes pour faciliter l'accès à l'eau pour les animaux. Aucune action spécifique en faveur de la pollinisation n'a été identifiée.

1 Recyclage

Le projet soutient partiellement le principe de recyclage de la matière organique pour amender les sols. Les initiatives soutenues dans ce domaine comprennent la fabrication et l'utilisation de compost pour le maraîchage, la valorisation des déjections animales par la réduction de la divagation animale grâce à l'installation de haies vives ou sèches, la plantation de légumineuses comme cultures de couverture pendant la contre-saison, ainsi que la protection des forêts de conservation afin d'éviter l'expansion des parcelles agricoles dans les zones forestières. Cependant, le recyclage des eaux usées et de la biomasse à des fins énergétiques n'est pas pris en compte.

2 Réduction des intrants

Le projet s'engage peu en faveur du principe de réduction des intrants externes car dans les zones de montagne ciblées en amont du projet, l'utilisation de produits de synthèse et d'énergie fossile était déjà limitée, et il existait peu d'infrastructures d'exhaure d'eau pour soutenir la production. Les quelques initiatives mises en place par le projet autour de ce principe comprennent la formation à la fabrication de biopesticides, la lutte biologique contre les nuisibles, l'essai de débrousailleuses comme alternative aux herbicides, l'utilisation de semoirs manuels de fabrication locale et la valorisation des résidus de culture pour le paillage.

3 Santé des sols

Le projet soutient le principe de santé des sols et contribue à leur structuration naturelle et vivante. Les initiatives menées dans ce sens comprennent la vulgarisation des techniques de



5 Biodiversité

Le projet soutient le renforcement de la biodiversité en introduisant de nombreuses espèces d'arbres fruitiers adaptées localement pour augmenter la diversité variétale, ainsi que de nouvelles espèces végétales (telles que la cardamome, le soja, les pois, les haricots) avec une attention particulière portée à la nutrition. De plus, des ressources aquatiques telles que les alevins de différentes espèces locales sont relâchées dans les zones de conservation des poissons créées à cet effet. En dehors de ces zones de conservation des poissons, le projet contribue également à la préservation des forêts de conservation. Il a appuyé le développement de pépinières villageoises diversifiées et déploie une approche paysagère valorisant les systèmes de productions associées, dans le respect des agroécosystèmes.

6 Synergies

Le projet valorise la synergie des composantes biologiques à la ferme et à l'échelle du paysage. Les pratiques soutenues sont spécifiques aux systèmes de production, aux zones paysagères et aux communautés. Il peut s'agir de soutenir des systèmes intégrés tels que la culture-élevage/ poisson-canard-riz/ agroforesterie, ou un système de riziculture intensive durable. Ces pratiques cherchent à optimiser les services écosystémiques tout en cherchant à intensifier la production et en soutenant la mise en place de pratiques agroécologiques diversifiées et innovantes. De plus, la planification et l'aménagement participatifs du territoire (PLUP- *Participatory Land Use Planning*) permettent de définir des zones de conservation, atténuant ainsi les effets du changement climatique (par exemple, la réduction de l'érosion, la recharge des nappes phréatiques, la préservation de la biodiversité).

7 Diversification économique

Le projet intègre pleinement le principe d'appui à une diversité économique, en accompagnant la diversification de la production agricole. Par exemple, il encourage cette diversification pendant la saison sèche dans les rizières en soutenant la culture de légumes, d'avoine et de haricots mungo. Il cherche également à faciliter l'accès aux marchés en établissant des liens entre les producteurs et les marchés, et en développant des modèles d'agriculture contractuelle équitable entre agriculteurs et négociants.

8 Co-création de connaissances

Le projet adopte une approche fondée sur la co-création et le partage des connaissances. Il reconnaît que l'intensification de la production a contribué à la dégradation des sols et que les techniques de conservation des sols mises en œuvre dans ces zones au cours des vingt dernières années ont été peu adoptées par les communautés. Le projet a donc cherché à déployer une approche participative forte, en invitant les communautés à formuler, à l'échelle de leur village, un plan d'utilisation des terres (*PLUP - Participatory Land Use planning*) suivi d'un plan de développement agricole communautaire souhaité (*CADP - Community-based Agricultural Development Plan*) en veillant à intégrer des pratiques agroécologiques innovantes et des opportunités liées aux marchés. Les activités mises en œuvre sont évaluées de façon itérative par les communautés. Cela permet, au-delà la réactualisation du CADP, un processus d'apprentissage basé sur les retours d'expérience de la communauté. Ces méthodes favorisent la production de connaissances par et pour les producteurs. En outre, le renforcement des capacités des autorités locales et des agents de vulgarisation auprès des producteurs concernant à ces approches et pratiques agroécologiques est également une priorité largement mise en place par le projet.



9 Valeurs sociales et régimes alimentaires

Le principe de valeurs sociales et de régimes alimentaires sains, diversifiés et culturellement appropriés est peu mentionné dans le projet, bien qu'il s'intègre dans son esprit. Cela se traduit par l'accompagnement de systèmes de production diversifiés, conformément aux orientations formulées par les communautés, et respectant ainsi pleinement leurs préférences culturelles. Cela contribue non seulement à l'approvisionnement des marchés, mais aussi à leur sécurité alimentaire des communautés. Cependant, le projet ne soutient pas les cadres politiques visant à promouvoir une alimentation adéquate et culturellement appropriée.

10 Justice sociale

Le projet ne soutient pas le principe d'amélioration de la justice sociale et des valeurs humaines. En effet, il ne s'engage pas dans la lutte contre les inégalités entre les sexes, le soutien aux jeunes ruraux ou le renforcement des capacités organisationnelles des producteurs. De plus, il ne s'implique pas dans les politiques visant à renforcer l'autonomie ou la souveraineté alimentaires.

11 Connectivité

Le projet valorise le principe de connectivité en encourageant une économie circulaire et solidaire. Il accompagne le processus de négociation entre producteurs, commerçants et autorités locales, ainsi que le développement de modèles de commercialisation équitable et contractuel. Le projet favorise également la mise en relation des producteurs et des marchés locaux, provinciaux et étrangers, ce qui contribue au développement de nouveaux débouchés et soutient l'économie.

12 Gouvernance des terres et des ressources naturelles

Le projet s'engage en faveur de l'appui à la gouvernance des terres et des ressources naturelles par le biais de la formulation du PLUP/ CADP en concertation avec les villageois. Il cherche à rendre les mécanismes de gestion des ressources responsables, efficaces et transparents. De plus, l'approche participative du projet permet de parvenir à un accord entre les habitants d'un même territoire sur l'utilisation des zones paysagères, les évolutions souhaitées et les espaces à protéger. En revanche, il ne soutient pas les arrangements institutionnels de gestion durable des ressources et ne s'engage pas dans la résolution de conflits.

13 Participation

Le projet participe à l'élaboration de politiques nationales. Les nombreux efforts de capitalisation et de dissémination des résultats du projet auprès de décideurs politiques aux niveaux national et régional visent à influencer les politiques en faveur d'une plus grande intégration des approches et des pratiques agroécologiques développées dans le cadre du projet. Cette approche permet de générer des connaissances pour les producteurs et d'alimenter les outils de capitalisation et de diffusion, tels que les notes d'orientation politique et les ateliers thématiques nationaux. L'objectif est d'intégrer l'agroécologie dans les processus politiques liés au changement climatique en faisant remonter les retours d'expérience des communautés et en partageant les résultats du projet avec les décideurs politiques aux niveaux national et régional, même si le terme d'agroécologie n'est pas systématiquement mentionné.

FACTEURS DE SUCCÈS / DÉFIS

- + L'adoption et la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques passent par la pleine participation des communautés aux processus de planification, d'innovation et d'évaluation. Dans le cadre du projet, l'analyse du paysage, la formulation d'orientations, l'expérimentation d'innovations, l'évaluation des résultats et la capitalisation ont été des éléments clés d'apprentissage et d'appropriation pour une mise à l'échelle.
- + Le choix du territoire et du moment pour déployer le projet est essentiel pour favoriser son adoption. Ils sont définis en fonction de l'étape d'évolution de l'intensification des pratiques et du niveau de dégradation des terres afin de représenter une grande diversité de contextes agricoles, environnementaux, culturels et commerciaux.
- + Le projet s'inscrit dans la complémentarité avec d'autres projets de promotion de l'agroécologie, ce qui permet d'alimenter d'autres niveaux de transition. Il fait suite à des projets d'appui à l'agriculture de conservation et se déploie en complémentarité du projet ACTAE (2015-2019), qui soutient l'émergence d'une plateforme multi-acteurs dans la région du Mékong en faveur de l'agroécologie et appuie la dimension de transformation sociale et politique de l'agroécologie, qui est peu intégrée au projet EFICAS.
- Les évolutions des systèmes de productions accompagnées par le projet sont principalement définies en fonction des demandes et des opportunités des marchés. L'analyse des besoins et des pratiques alimentaires est peu prise en compte par le projet, et peu d'attention est portée à l'intégration de la nutrition.

